

CONCOURS DE DESSIN

Règlement du concours

Le concours de dessin "**Loup y es-tu ?**" est organisé par **FNE Anjou**, dans le but de sensibiliser les enfants du Maine-et-Loire au retour du loup dans notre département et à la protection de la biodiversité.

Article 1 : Conditions de participation

Le concours est ouvert à tous les enfants et jeunes résidant dans le **Maine-et-Loire**, répartis en deux catégories :

- **Catégorie 1** : Enfants de **6 à 10 ans**.
- **Catégorie 2** : Jeunes de **11 à 15 ans**.

Les participants doivent être **âgés de 6 à 15 ans révolus au moment de l'envoi de leur dessin** (le **cachet de la poste** ou la **date d'envoi du courriel** faisant foi).

Chaque participant doit réaliser un dessin illustrant le thème "**Loup y es-tu ?**", en lien avec le retour du loup dans la région et son importance dans les écosystèmes.

Article 2 : Modalités de participation

- Les dessins doivent être envoyés **avant le 15 juin 2025**.
- Chaque participant peut soumettre **une seule œuvre**.
- Les dessins doivent être envoyés par courriel à **contact@fne-anjou.org** ou par courrier au **14 rue Lionnaise, 49100 Angers**.
- Les œuvres **doivent être réalisées entièrement à la main, à l'aide de crayons, peintures, ou toute autre technique manuelle**. Toute utilisation de logiciels ou d'outils d'intelligence artificielle est **interdite**. En cas de doute, l'association se réserve le droit de demander une preuve de réalisation (photo du dessin en cours, version originale envoyée par courrier, etc.). Toute œuvre ne respectant pas ces conditions pourra être disqualifiée.
- Chaque dessin **doit obligatoirement être accompagné du coupon de participation rempli et signé par le participant et son représentant légal**. Ce coupon devra être **collé au dos du dessin** ou **joint à l'envoi numérique**. Tout dessin reçu sans ce document dûment complété ne pourra être pris en compte.

Article 3 : Critères de sélection

Les dessins seront évalués en fonction des critères suivants :

- **Pertinence par rapport au thème**.
- **Originalité et créativité**.
- **Qualité artistique et présentation**.

Le jury, composé de professionnels et de membres de FNE Anjou, **est seul décisionnaire dans la sélection des gagnants**. Ses décisions sont souveraines et ne pourront faire l'objet d'aucune contestation.

Article 4 : Les prix

Un prix sera décerné à chaque catégorie (**6-10 ans** et **11-15 ans**).

Les gagnants recevront **du matériel pédagogique ou d'observation, ainsi qu'un abonnement à "La Hulotte"**, afin d'approfondir leur connaissance de la nature et de la faune.

Article 5 : Annonce des résultats

Les résultats seront publiés au plus tard le 22 juin sur le site web et les réseaux sociaux de l'association. Les gagnants seront contactés directement par **courriel ou téléphone**.

La remise des prix aura lieu lors d'une cérémonie prévue le **25 juin 2025 à 17h00** au **local de l'association**.

Article 6 : Droits d'auteur

Les participants garantissent qu'ils sont titulaires des **droits d'auteur** de leur œuvre et autorisent sa **représentation gratuite** dans le cadre de ce concours et pour toute communication **non commerciale** de FNE Anjou (publications sur le site web, réseaux sociaux, etc.).

Article 7 : Responsabilité

L'association **ne pourra être tenue responsable** en cas de perte ou de détérioration des dessins envoyés. Il est conseillé de conserver une copie de chaque œuvre.

Article 8 : Acceptation du règlement

La participation au concours implique **l'acceptation pleine et entière** de ce règlement ainsi que le respect de toutes ses conditions, y compris l'obligation de remplir et de fournir le **coupon de participation**.

FNE Anjou se réserve le droit de **modifier, reporter ou annuler** le concours si les circonstances l'exigent.

Article 9 : Protection des données personnelles

Conformément à la loi Informatique et Libertés n° 78-17 du **6 janvier 1978** (articles 27 et 34), les participants bénéficient d'un **droit d'accès, de rectification et de suppression** des données les concernant.

Toute demande doit être formulée par écrit à **FNE Anjou (14 rue Lionnaise, 49100 Angers)** ou par courriel à contact@fne-anjou.org.

Pour toute question, contactez-nous :

📍 **Adresse** : 14 rue Lionnaise, 49100 Angers

✉️ **Courriel** : contact@fne-anjou.org

🌐 **Site web** : fne-anjou.org et ✨ **Réseaux sociaux** : Instagram, Facebook, LinkedIn et Bluesky

Merci pour votre participation et bonne chance à toutes et tous ! 🐾🐱

Coupon de participation

 À remplir et coller au dos du dessin

INFORMATIONS DU PARTICIPANT

Nom de l'enfant :

Prénom :

Date de naissance :

Catégorie : 6-10 ans 11-15 ans

Adresse postale :

Téléphone (parent/tuteur) :

Adresse courriel (parent/tuteur) :

AUTORISATION D'UTILISATION DE L'ŒUVRE

Je soussigné(e), (**Nom et prénom de l'enfant**) :

✓ Atteste que ce dessin est une création personnelle, réalisée **sans l'aide d'un logiciel ou d'une intelligence artificielle générative.**

✓ Autorise **FNE Anjou** à utiliser cette œuvre dans le cadre de sa communication **non commerciale** (publications sur le site web, réseaux sociaux, etc.).

✓ Cède **gracieusement** les droits de représentation et de reproduction de mon dessin pour toute action de sensibilisation menée par FNE Anjou.

 **Date** :

 **Signature de l'enfant** :

AUTORISATION DU REPRÉSENTANT LÉGAL

Je soussigné(e), (**Nom et prénom du représentant légal**) :

✓ Déclare être le représentant légal du participant.

✓ Autorise **FNE Anjou** à utiliser l'œuvre de mon enfant dans le cadre de sa communication **non commerciale.**

✓ Autorise, si nécessaire, la publication du **prénom et de l'âge** de mon enfant.

 **Fait à** :

 **Date** :

 **Signature du représentant légal** :

 À envoyer avec le dessin avant le **15 juin 2025** à :

 **Par courriel** : contact@fne-anjou.org

 **Par courrier** : 14 rue Lionnaise, 49100 Angers

Tout dessin reçu sans ce coupon dûment complété ne pourra pas être pris en compte.